



Fiche technique

EAU DE LINGE (2 parfums)

Date d'impression : Juin 2014

Version n°2

Date de révision : 05/04/2017

- Nom du produit : EAU DE LINGE LAVANDIN – EAU DE LINGE CITRUS
- Composition INCI :
Eau de linge Lavandin : Ethanol, aqua, citric acid, parfum*(lavandula burnatii oil*)
Eau de linge Citrus : Ethanol, aqua, citric acid, parfum* (Citrus limon peel oil*)
* Issu de l'agriculture biologique
- Responsable de la mise sur le marché : SOLIBIO SARL
98 avenue Saint Eloi
87110 SOLIGNAC
Tél : 05-55-00-63-43
contact@solibio.eu
www.solibio.eu/
- Principe : Destinée principalement au rinçage du linge en fin de cycle de lave-linge ou à la main pour assouplir et parfumer délicatement votre linge.
Existe sous deux parfums différents :
 - au LAVANDIN : l'eau de linge, formulée à partir d'huile essentielle Lavandin Grosso AB, enchantera délicatement les serviettes, draps et linge de maison pour créer une ambiance relaxante ;
 - au CITRUS : l'eau de linge, formulée à partir d'huile essentielle Citrus AB, apportera, avec cette note douce et fruitée, à la garde-robe un souffle de fraîcheur au doux parfum d'agrumes.
- Performances : Ces eaux de linge permettent de parfumer le linge de maison et linge de toilette d'un agréable parfum de citrus ou de lavandin. Elles facilitent le repassage et laissent une odeur délicate sur les vêtements. Ces sont des compléments idéaux du savon paillettes dans le lavage du linge en machine. Formulées sans colorant, elles ne risquent pas de tâcher le linge.
De plus, l'eau de linge dissout les traces de calcaire du linge pour lui redonner sa souplesse.
- Certification/ réglementation : Détergents
- Utilisation autorisée de la préparation : Assouplissants et parfums pour le linge
- Type de préparation : Liquide transparent légèrement jaunâtre
- Numéro de lot : Se référer au flacon

- Numéro d'appel d'urgence : SAMU : 15
POMPIERS : 18
Centre antipoison PARIS : 01-40-05-48-48
Centre antipoison LYON : 04-72-11-69-11
Centre antipoison MARSEILLE : 04-91-75-25-25
Centre antipoison BORDEAUX : 05-56-96-40-80
Centre antipoison TOULOUSE : 05-61-77-74-47
- Mode d'emploi : S'utilise pour le rinçage des textiles en machine ou à la main. Dans le cas du lave-linge, elle se place directement dans le compartiment adoucissant de la machine pour une efficacité optimale ou simplement en dernière phase de rinçage lors d'un lavage à la main.
Ajouter 1 à 2 bouchons dans le compartiment assouplissant.
Repassage du linge : ajouter un bouchon d'eau de linge dans l'eau destinée au fer à repasser.

- Nettoyage :

- Pictogramme - Mentions de dangers :

Nettoyage des outils à l'eau



Danger physique
H226 : Liquide et vapeurs inflammables



Danger pour la santé
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

- Protection :

Ne pas ingérer.
P102 : Tenir hors de la portée des enfants.
P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235 : Tenir au frais.
P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P264 : Se laver... soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 - P361 - P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 - P351 - P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 - P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370 - P378 : En cas d'incendie : utiliser...pour l'extinction.

Éviter le rejet en grande quantité dans l'environnement.

P501 : Éliminer l'emballage vide et/ou le produit non utilisé dans des conteneurs appropriés et étiquetés conformément aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.

- Stockage :

P403 - P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conserver et stocker le produit à l'abri du froid, de la lumière du soleil et des sources de chaleur (liquide inflammable). Ne pas fumer.